

Infos, sélection du jour

Jeudi 10 avril 2025

Sommaire

- Réforme de l'audiovisuel public : Rachida Dati devra encore attendre
- Audiovisuel public : la réforme poussée par Rachida Dati de nouveau engluée
- La désinformation climatique prospère dans une partie des médias audiovisuels français

- Dopée par l'IA, la demande d'électricité pour les centres de données devrait plus que doubler d'ici à 2030, selon l'Agence internationale de l'énergie

- Intelligence artificielle : l'Union européenne cherche à rattraper son retard
- Bruxelles précise son plan de vol pour faire de l'Europe «le continent de l'IA»
- Course à l'IA : l'UE en quête de leadership face aux géants américains et chinois
- Clara Chappaz, gardienne du numérique
- Données de santé : l'Etat veut tourner la page Microsoft

- Les journaux français misent sur l'IA pour se lancer à la conquête de l'international
- En conflit avec Donald Trump, l'avenir sur le fil de l'agence Associated Press

- L'iPhone, victime collatérale des droits de douane de Donald Trump
- En pleine crise de gouvernance, Rome retire son soutien au patron de STMicroelectronics

- Eutelsat, opérateur satellite souverain mais à la santé financière fragile
- Starlink : quand les entreprises françaises cèdent aux sirènes d'Elon Musk

- [IDFRights - Rapport « Intelligence artificielle et Droits Humains » co-produit par MM. Bernard Benhamou \(ISN\) et Jean-Marie Cavada \(IDFRights\)](#)
- [Chansons françaises à la radio : l'Arcom publie la liste 2025 des artistes confirmés](#)
- [ARCEP - Fibre Optique](#)
- [CNC - Présentation de l'Observatoire de la production cinématographique en 2024](#)
- [LCP - Violences sexuelles dans le monde de la culture : les recommandations de la commission d'enquête contre la "machine à broyer"](#)
- [Ciclic - Panorama des interventions territoriales, baisse des aides allouées au cinéma et à l'audiovisuel](#)
- [UsineDigitale - Bruxelles précise son plan de vol pour faire de l'Europe «le continent de l'IA» dévoile son plan pour faire de l'Europe un leader de l'intelligence artificielle](#)
- [ITRNews - Accès à la culture chez les jeunes : le paradoxe français](#)
- [TheMediaLeader - CTV : la fin de l'adolescence ?](#)
- [AdvancedTelevision - France: Netflix key contributor to film production](#)
- [BroadbandTVNews - Rakuten TV adds 50 FAST Channels to TCL smart TVs](#)

+ Auditions, Conférences, Emissions, Podcasts + Agenda :

- [Assemblée Nationale - Commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité](#)
- [Un monde connecté - Nintendo et les nouvelles frontières](#)
- [L'Actu Tech \(en 3 minutes\) - Silicon Valley et politique, est-ce que le vent tourne?](#)
- [Mon Carnet, l'actu numérique - {RÉFLEXION} - Partenaire Spotify](#)
- [C'est déjà demain : Se servir de l'IA pour surveiller le sourire des employés - 09/04](#)

Réforme de l'audiovisuel public : Rachida Dati devra encore attendre

La proposition de loi défendue par la ministre de la culture a été retirée de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale du 11 avril, mercredi en fin de journée. Elle avait très peu de chances d'être débattue avant le week-end pascal.

La réforme de l'audiovisuel public a-t-elle été imaginée, et conçue, par un maître du suspense ? Alors que plus personne ne se risquait à évaluer, mercredi 9 avril dans la journée, l'infinité de la probabilité que la proposition de loi (PPL) relative à la gouvernance de l'audiovisuel public (et à la souveraineté audiovisuelle) arrive dans l'Hémicycle avant le week-end, le texte a finalement été retiré de l'ordre du jour en début de soirée par le gouvernement, comme en atteste un courrier envoyé à Yaël Braun-Pivet par Patrick Mignola, le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement. Initialement programmé pour la séance publique du 10 avril, puis décalé au 11, le texte d'initiative sénatoriale avait, de fait, très peu de chances d'y parvenir. Les discussions sur le projet de loi de simplification de la vie économique, qui s'annoncent vives, menacent en effet de déborder, ne laissant de place à aucun autre sujet.

Rachida Dati « *reste complètement mobilisée sur ce texte*, assurait-on dans la journée au ministère de la culture. *Et vous connaissez la détermination de la ministre.* » Celle-ci est telle que [les travaux en commission des affaires culturelles se sont interrompus deux fois, la semaine dernière](#), en raison de la vivacité du ton employé par M^{me} Dati, hors caméras, envers une fonctionnaire de l'Assemblée nationale. Cette fois, la ministre devrait mettre son énergie dans la recherche d'une nouvelle inscription du texte à l'agenda des députés – pour la quatrième fois en moins de dix-huit mois. Le gouvernement dispose de trois semaines en mai, et de deux semaines en juin, pour soumettre la PPL à leur examen. Mais le souhaite-t-il vraiment ?

Quoi qu'il en soit, quand elle arrivera à l'Assemblée, la proposition de loi aura retrouvé sa forme initiale, celle que les sénateurs lui avaient donnée en juin 2023. Depuis mardi à minuit, en effet, [le texte remodelé par les services du ministère de la culture \(pour convenir, notamment, aux élus du MoDem\)](#), est redevenu citrouille : les travaux de la commission des affaires culturelles n'ayant pas été conclusifs, faute d'avoir pu traiter les plus de 2 000 amendements déposés, l'examen du texte devra recommencer de zéro.

Envoyer un « signal fort aux indécis »

« *L'article 1, qui crée la holding exécutive de l'audiovisuel public au premier janvier 2026, a tout de même été voté à une large majorité* », souligne-t-on dans l'entourage de Rachida Dati (les travaux ont été interrompus au deuxième article). Selon ce paragraphe, la future France Médias serait constituée de France Télévisions, Radio France et l'Institut national de l'audiovisuel. De leur côté, [les sénateurs souhaitent inclure France Médias Monde \(France 24, RFI, Monte Carlo Doualiya\) dans la structure \(comme Rachida Dati le voulait en 2024 !\)](#). « *Par deux fois, le message envoyé par l'Assemblée nationale, visant à exclure*

France Médias Monde, a été assez clair, commente Laurent Lafon (Union des démocrates et indépendants, Ile-de-France), à l'origine de cette PPL. Le Sénat n'en fera pas un casus belli » lors de la deuxième lecture du texte, quand elle aura lieu.

« Les débats en commission des affaires culturelles ont montré que le sujet est plus compliqué que les quatre éléments de langage de la ministre », assure de son côté Sophie Taillé-Poliani (Génération.s, Val-de-Marne), pour qui le vote comme un seul homme des élus du bloc central ne va pas de soi. La députée a pris prétexte du moindre sous-amendement pour pointer les risques que ce projet de holding fait peser sur l'audiovisuel public, ses personnels et son indépendance. Son collègue Aurélien Saintoual (La France insoumise, Hauts-de-Seine) l'a largement soutenue. « L'audiovisuel public est la mauvaise conscience des laquais de Bolloré », a-t-il une nouvelle fois attaqué face à M^{me} Dati et les deux rapporteurs du texte, Virginie Duby-Muller (Les Républicains) et Jérémie Patrier-Leitus (Horizons) – très investis dans la défense pied à pied du texte.

Ce répit dans l'avancée vers la réforme ne devrait pas suffire à éteindre la contestation des personnels concernés. A Radio France, le préavis de grève déposé par la CFDT, la CGT, FO, le SNJ, SUD et l'UNSA a été maintenu pour les 10 et 11 avril. A France Télévisions, la CGT et la CFDT ont prévu de réunir une assemblée générale le 10 avril à 14 h 30 ; ils maintiennent leur appel à la mobilisation, au motif que *« cette fois, le gouvernement n'est absolument pas certain de réussir à faire voter le texte »*, et qu'il faudrait envoyer un *« signal fort aux indécis de tous bords »*. En revanche, le SNJ et FO posent momentanément l'arme au pied : *« Il sera temps, indique le communiqué du SNJ, après les vacances parlementaires, de reprendre ce combat contre un texte qui n'a qu'un but : affaiblir encore l'audiovisuel public. »*

[Aude Dassonville](#)

Audiovisuel public : la réforme poussée par Rachida Dati de nouveau engluée

Entre embouteillages législatifs et obstruction au Parlement, le vote de la réforme de l'audiovisuel public, initialement prévu cette semaine, semble renvoyé aux calendes grecques. Chez France Télévisions et Radio France, un nouveau préavis de grève a été déposé.

Obstruction, embouteillage législatif, discussions fleuve et disputes entre députés et la ministre de la Culture, Rachida Dati... Le projet de création [d'une « BBC à la française »](#) a toutes les peines du monde à avancer au Parlement. Et son éventuelle adoption risque d'être renvoyée aux calendes grecques.

Initialement programmé pour jeudi, désormais inscrit à l'agenda de l'Hémicycle vendredi, un vote au Palais-Bourbon du projet sénatorial visant à regrouper les sociétés de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France, l'INA et France Médias Monde) n'a en réalité presque aucune chance d'avoir lieu cette semaine.

Avant même de se pencher sur le sujet, les députés devront en effet s'occuper de la loi de simplification de l'économie, présentée dans l'Hémicycle vendredi (2.500 amendements).

Embouteillage parlementaire

Déjà abandonnée trois fois depuis 2020, la réforme de l'audiovisuel, ardemment voulue par Rachida Dati, est donc de nouveau ensablée, mais pas enterrée. Si aucun texte n'est voté cette semaine, le gouvernement devrait sans doute tenter de trouver un nouveau créneau pour le réinscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée, peut-être dès début mai. Mais rien ne garantit que cela ne glisse encore de quelques semaines ou quelques mois...

A ce stade, tout est hypothétique. Une réinscription à l'ordre du jour de l'Assemblée dépendrait de la volonté de l'exécutif, et d'arbitrages avec d'autres textes (loi sur la fin de vie notamment). En outre, si vote il devait y avoir, encore faudrait-il trouver une majorité. En cas de vote défavorable, il paraîtrait ensuite compliqué qu'une réforme passe avant l'élection présidentielle de 2027.

Mardi soir, une séance fleuve en commission des affaires culturelles de l'Assemblée s'est achevée peu après minuit, avec l'examen d'une centaine d'amendements seulement sur les 1.600 au menu (en comptant les sous-amendements) ! Six heures et demie durant, le débat s'est éparpillé sur des considérations sémantiques, avec un débat sur l'usage du mot « holding » et des insinuations idéologiques, le député LFI Aurélien Saintoul soupçonnant le gouvernement de vouloir aligner les pratiques de l'audiovisuel public avec celles des médias de Vincent Bolloré.

A chaque fois qu'on avance, vous reculez.

Rachida Dati, mardi en commission des affaires culturelles de l'Assemblée

« A chaque fois qu'on avance, vous reculez », a lâché la ministre Rachida Dati, mardi soir, en réponse aux critiques des députés de gauche. Un mur contre mur, mais sans accroc majeur, contrairement à la séance du 1^{er} avril.

Ce jour-là, les débats avaient en effet été interrompus à cause d'un incident entre Rachida Dati à une fonctionnaire de l'Assemblée nationale. Il n'y a eu ni « agression », ni « insultes », ni « menaces », avait assuré Rachida Dati le lendemain devant la commission affaires culturelles, alors que sa présidente, Fatiha Keloua-Hachi (PS), attendait des excuses, en pointant « des faits graves ». Les travaux n'avaient pas pu reprendre.

Compte tenu de la somme des amendements et de la longueur des débats, la commission n'a cependant pas pu analyser, mardi soir, l'ensemble du projet de loi. Même si une majorité y avait été trouvée en faveur de l'Art. 1 instituant une holding exécutive de l'audiovisuel public, ce résultat est désormais caduc. Conséquence : pour la prochaine étape prévue vendredi dans l'Hémicycle - si elle a lieu -, il faudrait repartir du texte initial... voté en 2023 au Sénat.

« Coopérations par le bas »

Dans les entreprises directement concernées, l'ambiance est aussi électrique. [Après une grève de deux jours](#) (31 mars et 1^{er} avril), les syndicats de France Télévisions et Radio France ont déposé un nouveau préavis de grève à partir de jeudi.

« Il n'y a pas de fusion », a répété Rachida Dati mardi face aux craintes exprimées. Après plusieurs années de « coopérations par le bas » peu satisfaisantes - en partie à cause des mésententes entre les dirigeantes de Radio France et France TV - regrouper ces deux entreprises reste une priorité pour Rachida Dati.

Rassembler les forces de l'audiovisuel public lui permettrait notamment d'être plus efficace dans l'information, la proximité et dans le numérique, considère la ministre, qui y voit un moyen de mieux lutter face à la concurrence des plateformes, comme YouTube et Amazon.

Si le vote d'une réforme demeure incertain, certains contours semblent toutefois actés. A la différence de ce que préconise le texte venant du Sénat, France Médias Monde (RFI, France 24) devrait notamment être exclue de la holding.

Fabio Benedetti Valentini

La désinformation climatique prospère dans une partie des médias audiovisuels français

Après avoir passé au crible les programmes d'information des dix-huit principales chaînes de télévision et de radio au premier trimestre, des associations ont recensé 128 cas de désinformation sur le climat.

Négation de la crise climatique ou de son origine humaine, fausses informations sur les énergies renouvelables et les véhicules électriques... La désinformation climatique n'est plus [l'apanage des réseaux sociaux](#) mais se « normalise » également dans une partie des médias audiovisuels français. C'est la conclusion principale d'une [étude inédite publiée jeudi 10 avril](#) par Data for Good, QuotaClimat et Science Feedback, trois organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées dans l'analyse du traitement médiatique des enjeux écologiques.

Ces associations ont recensé et analysé 128 cas de désinformation climatique au cours du premier trimestre 2025, soit une dizaine par semaine, en passant au crible les programmes d'information des dix-huit principales chaînes de télévision et de radio, à l'aide d'une intelligence artificielle. Il s'agit d'affirmations « non étayées », « scientifiquement contredites », « manipulatrices par omission » ou « fondées sur des théories invalidées », précise le rapport.

« On ne s'attendait pas à en trouver autant. C'est une sonnette d'alarme », s'inquiète Charles Terroille, responsable de projets à Science Feedback. Jean Sauvignon, responsable des analyses à QuotaClimat, y voit également un « grave problème démocratique », alors que les médias, consultés par des millions de Français, jouent un rôle-clé dans la formation de l'opinion et du débat publics.

Sud Radio est le média le plus concerné – représentant à lui seul 31 % des cas de désinformation climatique –, devant CNews, puis LCI, RMC, BFM-TV et Europe 1. Plus largement, 77 % des séquences d'informations fausses ou trompeuses émanent de médias privés. L'audiovisuel public (France 2, France Inter, Franceinfo, etc.) enregistre également quelques occurrences, le plus souvent lors d'interviews politiques ou de paroles rapportées d'acteurs publics. Cinq médias n'affichent aucun cas sur la période : TF1, M6, RFI, France 24 et France 3 Ile-de-France. La presse écrite n'a pas été examinée dans la mesure où les éditeurs rassemblant les différents titres « interdisent d'utiliser l'intelligence artificielle sur leurs données », précise Jean Sauvignon.

Un « gigantesque canular »

Parmi les exemples de contre-vérités, Philippe Karsenty, le porte-parole du comité de soutien français à Donald Trump, déclarait, le 21 janvier, sur BFM-TV : « On nous a baratinés pendant des décennies, on a tous vécu sous ce catastrophisme climatique. Il est temps

d'arrêter. » Un relativisme que ne relèvent pas les présentateurs Alain Marschall et Olivier Truchot. Selon nos informations, des plaintes sont parvenues à l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) et la séquence est en cours d'instruction.

Dix jours plus tard, Philippe Béchade, président du think tank Les Econoclastes, s'en prend sur Sud Radio aux écologistes, qu'il accuse d'avoir « *pondu l'idée qu'il faut décarboner* », niant le consensus scientifique sur la question et le pouvoir de réchauffement du CO₂ – « *c'est une composante de 0,04 % de l'ensemble de l'air que nous respirons* ». Le 21 février, c'est au tour du climatosceptique Christian Gerondeau de détailler pendant douze minutes sur Radio Classique, sans aucune contradiction, pourquoi le réchauffement climatique ne serait qu'un « *gigantesque canular* ».

Davantage encore que le constat scientifique, deux sujets sont particulièrement propices aux « intox » : l'énergie et la mobilité. « *Cela ralentit l'adhésion aux solutions et à la transition écologique* », prévient Lou Welgryn, la secrétaire générale de Data for Good. Le 19 janvier, sur LCI, l'ex-ministre de l'éducation Luc Ferry affirme, par exemple, que la voiture électrique est « *bien plus polluante* » que la thermique – alors que [son impact carbone est deux à trois fois moindre en France](#), à condition que sa batterie soit de capacité raisonnable.

Ces campagnes de désinformation ont connu un « *énorme pic* » lors de certains événements politiques internationaux et nationaux, précise Jean Sauvignon, comme l'investiture de Donald Trump aux Etats-Unis ou le lancement de la consultation publique sur la programmation pluriannuelle de l'énergie. Elles risquent de s'amplifier encore alors que les politiques de transition climatique et énergétique sont devenues [l'un des boucs émissaires des populismes](#) et que le climatoscepticisme progresse. La population y est d'autant plus vulnérable que l'environnement est très peu présent (2 % de temps d'antenne au premier trimestre) dans les programmes d'information, [selon l'Observatoire des médias sur l'écologie](#).

Les trois ONG, qui poursuivent leur analyse jusqu'en septembre, et commencent à l'élargir à d'autres pays avec des partenaires locaux (au Brésil, en Allemagne ou en Pologne), recommandent aux médias de former les journalistes aux sujets environnementaux au sein des rédactions, de manière transverse, que ce soit au sein de chacune des rubriques, aux présentateurs comme aux rédacteurs en chef, et cela « *sans se limiter à la sensibilisation* ». Au-delà de remettre en question la place de l'« infotainment » (production de contenus mêlant information et divertissement), Data for Good, QuotaClimat et Science Feedback appellent également à adapter les pratiques de fact-checking à l'instantanéité des interviews politiques et des acteurs économiques.

Donner « la parole à tout le monde »

De son côté, l'Arcom a épinglé, [pour la première fois](#), en juin 2024, un éditeur de média – en l'occurrence Sud Radio – pour « *plusieurs déclarations [qui] venaient contredire ou minimiser le consensus scientifique existant sur le dérèglement climatique actuel, par un traitement manquant de rigueur et sans contradiction* », tenus à l'antenne en 2023.

S'il n'existe, à ce jour, pas de dispositions législatives relatives spécifiquement au traitement des enjeux écologiques, le régulateur s'est appuyé sur le fait que les éditeurs ont une exigence

d'honnêteté et de rigueur du traitement de l'information à respecter. L'Arcom a adressé une seconde mise en garde avec le même motif à la station, [en juillet 2024](#), concernant, une nouvelle fois, l'émission « Bercoff dans tous ses états ».

Interrogé par *Le Monde* sur les cas recensés par les trois ONG, Patrick Roger, le directeur général de Sud Radio, assure « [donner] *la parole à tout le monde que ce soit sur l'A69 ou les ZFE* [zones à faibles émissions], *y compris de personnes qui peuvent être critiques, mais ce sont des arguments et non de la désinformation* ».

A l'été 2024, CNews (qui n'a pas répondu à nos sollicitations), la chaîne du milliardaire conservateur Vincent Bolloré, [a également hérité](#) d'une sanction financière inédite de 20 000 euros pour une séquence datant d'août 2023 pendant laquelle l'économiste Philippe Herlin, un intervenant de l'émission « Punchline été », avait contesté l'existence du lien entre le réchauffement climatique et les activités humaines, le qualifiant de « mensonge » et d'« escroquerie », sans qu'une contradiction lui soit apportée.

[Audrey Garric](#) et [Brice Laemle](#)

Dopée par l'IA, la demande d'électricité pour les centres de données devrait plus que doubler d'ici à 2030, selon l'Agence internationale de l'énergie

A cette échéance, les data centers nécessiteront un peu moins de 3 % de l'électricité mondiale, « soit la consommation totale d'électricité du Japon aujourd'hui », précise le rapport.

Portée par l'essor de l'intelligence artificielle (IA), la consommation d'électricité des centres de données devrait « plus que doubler » d'ici à 2030, un défi pour la sécurité énergétique et un facteur de hausse des émissions de CO₂, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié jeudi 10 avril.

Déjà énergivores, ces centres ont redoublé en appétit avec le développement récent de l'IA générative, qui nécessite des capacités de calcul colossales pour traiter les informations accumulées dans des bases de données gigantesques.

En 2024, ces infrastructures ne représentaient qu'environ 1,5 % de la consommation électrique mondiale (415 térawattheures, TWh), mais celle-ci a déjà augmenté de 12 % par an dans les cinq dernières années. Et ce n'est pas fini.

« La demande d'électricité des centres de données dans le monde devrait plus que doubler d'ici à 2030 pour atteindre environ 945 TWh, soit un peu plus que la consommation totale d'électricité du Japon aujourd'hui », selon l'AIE. A cette échéance, les centres de données consommeront un peu moins de 3 % de l'électricité mondiale.

Localement, « un centre de données de 100 mégawatts peut consommer autant d'électricité que 100 000 ménages » annuellement, mais demain, « les plus grands centres en construction aujourd'hui consommeront vingt fois plus », l'équivalent de la consommation de deux millions de foyers.

Effets paradoxaux

Dans un rapport de 302 pages, son premier consacré à l'IA, l'AIE se penche « sur l'une des questions énergétiques les plus urgentes et les moins bien comprises aujourd'hui ». « L'IA pourrait transformer le secteur de l'énergie au cours de la prochaine décennie, en faisant exploser la demande d'électricité des centres de données dans le monde entier, tout en offrant des possibilités considérables de réduction des coûts, d'amélioration de la compétitivité et de réduction des émissions », souligne l'agence.

Les centres de données sont inégalement répartis dans le monde et concentrés dans quelques régions à l'intérieur d'un pays, souvent près des villes, ce qui soulève des défis en termes d'approvisionnement et de dimensionnement du réseau électrique. Cette hausse

sera « *particulièrement* » marquée dans certains pays, comme aux Etats-Unis, où « *les centres de données sont en voie de représenter près de la moitié* » de la demande électrique supplémentaire, souligne le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol.

Ensemble, les Etats-Unis, l'Europe et la Chine représentent aujourd'hui environ 85 % de la consommation des « *data centers* ». Le premier défi est donc de trouver de l'électricité abordable et abondante. Soucieux de distancer Pékin en matière d'IA, le président américain, Donald Trump, a ainsi lancé la création d'un « *Conseil national pour la domination énergétique* » chargé de doper la production électrique.

« Pas de solution miracle »

Selon l'AIE, « *un large éventail de sources d'énergie sera utilisé pour répondre aux besoins croissants* », y compris le charbon qui fournit aujourd'hui 30 % des besoins des centres de données. « *Mais les énergies renouvelables et le gaz naturel devraient prendre la tête en raison de leur compétitivité en termes de coûts et de leur disponibilité sur les marchés clés* », dit-elle.

La course aux centres de données entraînera inéluctablement une hausse des émissions liées à la consommation électrique, de 180 millions de tonnes de CO₂ aujourd'hui à 300 millions de tonnes d'ici à 2035, une part toutefois minime à l'échelle des émissions mondiales estimées en 2024 (soit 41,6 milliards de tonnes de CO₂), tempère l'AIE.

« *Bien que ces émissions restent inférieures à 1,5 % des émissions totales du secteur de l'énergie au cours de cette période, les centres de données sont parmi les sources d'émissions qui augmentent le plus rapidement* », ajoute-t-elle.

Selon l'AIE, ces émissions supplémentaires pourraient toutefois être compensées, voire dépassées par de potentielles économies d'émissions dans l'énergie et d'autres secteurs, grâce aux gains d'efficacité et aux innovations induites par l'IA.

« *Les craintes que l'IA n'accélère le changement climatique semblent surévaluées, tout comme les attentes selon lesquelles l'IA seule permettra de résoudre le problème* », conclut l'AIE. Prudente, l'agence estime que « *l'adoption de l'IA n'est pas garantie et pourrait être annulée par des effets de rebond et une augmentation de la consommation de combustibles fossiles* ». Autrement dit, l'IA n'est « *pas une solution miracle* » dans la transition énergétique et une « *politique proactive* » reste nécessaire.

Le Monde avec AFP

Intelligence artificielle : l'Union européenne cherche à rattraper son retard

Face à la concurrence américaine, Bruxelles veut alléger les obligations qui pèsent sur les entreprises européennes du secteur.

Faire de l'Union européenne (UE) le « continent de l'intelligence artificielle (IA) ». L'ambition peut paraître démesurée tant le Vieux Continent est à la traîne en la matière par rapport aux Etats-Unis ou à la Chine. Mais la Commission l'assume et a présenté son plan pour y parvenir, mercredi 9 avril, à l'heure où les Bourses plongeaient, dans la foulée de l'introduction des nouveaux droits de douane américains. Il y a d'autant plus d'urgence que la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump pourrait, dans une escalade malheureuse, mettre en difficulté des entreprises européennes qui sont largement dépendantes des technologies américaines.

« En ce qui concerne l'IA, nous avons le plus grand nombre de chercheurs par habitant dans le monde. Nous avons aussi des milliers de start-up », plaide Henna Virkkunen, vice-présidente exécutive de la Commission, chargée de la souveraineté technologique, pour qui le combat mérite encore d'être livré. Certes, mais aucun des grands acteurs de l'IA n'est aujourd'hui européen et seules 13,5 % des entreprises de l'UE y ont recours.

Les Vingt-Sept doivent, d'abord et avant tout, juge Bruxelles, se doter d'infrastructures à même de les aider à développer une IA souveraine, à l'européenne. Dans cet esprit, treize « AI factories », ou usines d'IA, cofinancées par les Etats membres et la Commission européenne pour un total de près de 2 milliards d'euros, sont en cours de construction. On les trouve en Autriche, en Bulgarie, en Finlande, en France, en Allemagne, en Grèce, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Slovaquie et en Suède. Elles mettent à disposition des start-up, de l'industrie ou encore des chercheurs, des super-calculateurs qui doivent les aider à développer des modèles et des applications d'IA. « Trois à quatre autres "IA factories" pourraient suivre », affirme-t-on à la Commission.

L'Union veut maintenant accompagner la création de cinq « AI giga factories », équipées d'environ 100 000 puces de pointe, soit quatre fois plus que les « AI factories ». Dotées d'une puissance de calcul massive, elles devront permettre d'entraîner des modèles d'IA bien plus complexes. Ces sites d'un genre nouveau, dont les premières pierres seront posées en 2026, devraient nécessiter un investissement total d'une vingtaine de milliards d'euros, qui sera financé par l'Union et les Etats membres, mais aussi par des investisseurs privés européens – pas question de laisser Huawei ou un géant américain prendre la main –, et avec l'aide de la Banque européenne d'investissement.

Une stratégie pour l'union des données

Encore faut-il, pour que ces usines soient en mesure de tourner, les alimenter en données de qualité, adaptées au modèle européen. La Commission européenne prévoit de présenter, en septembre, une stratégie pour l'union des données. Elle devrait aussi élaborer, d'ici au début de 2026, une proposition législative pour accroître la capacité du cloud au sein de l'Union, avec comme objectif le triplement de la capacité des centres de données sur le Vieux Continent d'ici cinq à sept ans.

Enfin, comme dans tous les secteurs, l'exécutif communautaire cherche à alléger les charges administratives qui pèsent sur les entreprises européennes de la tech. L'Union évoque la possibilité de « *rationaliser* » sa législation en matière de données, afin d'en « *réduire la complexité* ». Elle se dit également prête à simplifier le règlement sur l'intelligence artificielle que l'Union a adopté en mars 2024 et qui doit entrer en vigueur en 2026.

Celui-ci impose aux entreprises qui proposent des systèmes d'IA à risque, dans des domaines comme les infrastructures critiques, notamment l'éducation, les ressources humaines ou le maintien de l'ordre, des obligations renforcées (mise en place d'un contrôle humain sur la machine, établissement d'une documentation technique, système de gestion de risque...). Des règles spécifiques sont également prévues pour les IA génératives, comme ChatGPT, afin de s'assurer de la qualité des données utilisées et du respect des droits d'auteur.

Alors que des entreprises ont déjà commencé à se préparer, Henna Virkkunen juge qu'il ne serait « *préjudiciable pour personne de réduire certaines obligations de déclaration* ». « *Simplifier ne veut pas nécessairement dire que nous changerons la loi. On verra ça plus tard* », ajoute-t-on à Bruxelles.

[Virginie Malingre \(Bruxelles, bureau européen\)](#)

Bruxelles précise son plan de vol pour faire de l'Europe «le continent de l'IA»

Par [Ingrid Vergara](#)

DÉCRYPTAGE - Puissance de calcul, accès aux données, simplification de l'AI Act... La Commission veut muscler les capacités d'innovation du continent pour rester dans la course face aux États-Unis et à la Chine.

Après la prise de conscience, le passage à l'action. Ou du moins au plan d'actions pour essayer de donner à l'Union européenne une plus grande autonomie stratégique dans le domaine de [l'intelligence artificielle](#). Tout le monde s'accorde sur le constat : de ces technologies dépendront la compétitivité et la souveraineté du continent européen dans les prochaines années. « *Nous vivons une sorte de moment "maintenant ou jamais"* » a reconnu Henna Virkkunen, la vice-présidente exécutive de la Commission européenne chargée de la Souveraineté technologique, en présentant ce « plan pour le continent de [l'IA](#) », mercredi matin.

La capacité à développer l'IA sur le Vieux Continent passe d'abord par des infrastructures informatiques permettant la puissance de calcul nécessaire, sans lesquelles rien ne peut se passer. Un frein maintes fois souligné par Mistral AI, seul acteur européen dans la course pour la production de grands modèles d'IA. En février dernier, lors du sommet sur l'intelligence artificielle à Paris, la présidente de la Commission, [Ursula von der Leyen](#), avait annoncé [la mobilisation de 200 milliards d'euros](#) d'investissements publics et surtout privés pour développer des centres de données pour l'intelligence artificielle (IA). Avec en tête de reproduire ce que l'Europe a fait dans le domaine nucléaire avec le Cern.

Le plan d'action pour l'IA prévoit d'amorcer le mouvement avec un fonds de 20 milliards d'euros, financé à 50-50 par des subventions directes des États membres et la Commission, pour construire 5 « giga-usines IA », équipées d'environ 100.000 GPU dernier cri. Elles permettront d'entraîner et développer les modèles les plus complexes et les applications destinés aux secteurs critiques et à la recherche scientifique. Ils s'ajouteront aux 13 « usines à IA » déjà déployées au sein des supercalculateurs européens (mais qui sont dotées de quatre fois moins de puissance de calcul). Pour mobiliser le secteur privé sans qui rien ne pourra se concrétiser, Bruxelles lance un appel à manifestation d'intérêt pour les consortiums, avant un appel d'offres officiel au deuxième trimestre.

Créer un vrai marché intérieur des données

La Commission proposera aussi une législation pour faciliter l'implantation de [data centers](#) (permis de construire, raccordement au réseau électrique...), avec l'objectif d'au minimum tripler la capacité actuelle dans les cinq à sept prochaines années. L'Europe héberge aujourd'hui seulement 18% des centres de données au niveau mondial, dont moins de 5% appartiennent à des entreprises européennes, rappelle l'Institut Montaigne.

Autre ingrédient essentiel pour l'IA : les données. Pour innover, les start-up, les chercheurs et [les PME](#) ont besoin d'accéder non seulement à de grands volumes de données, mais surtout à des données de bonne qualité. Le Continent n'en manque pas grâce à son riche tissu d'entreprises, mais encore faut-il les rendre accessibles. Pour créer un vrai marché intérieur, la Commission présentera dans l'année une stratégie globale, basée sur la création de laboratoires de données à proximité des usines d'IA.

« L'Union européenne est toujours dans la course, mais elle a un gros challenge sur les données, sur ses infrastructures et sa capacité à combler le déficit de financement par rapport aux États-Unis et à la Chine, abonde Nikolaus Lang, qui dirige l'institut de recherche BCG Henderson Institute. Elle peut néanmoins se positionner comme une puissance moyenne importante dans le domaine de l'IA générative en combinant les forces de ses États membres. »

Simplifier l'AI Act

L'Union européenne sait aussi qu'il faut de façon urgente booster l'adoption de ces technologies. Seules 13,5% des entreprises dans l'Union européenne ont adopté l'IA à un niveau industriel, constate Henna Virkkunen, qui promet là encore dans les prochains mois une stratégie globale coordonnée, nommée « Appliquer l'IA », pour accélérer la dynamique dans les secteurs critiques publics et privés. *« Des discussions vont démarrer avec les représentants de l'industrie et du secteur public pour contribuer à l'élaboration de cette stratégie »* a indiqué la commissaire, sans donner plus de détails.

Outre faciliter la vie des entreprises et des laboratoires pour recruter des experts et des chercheurs en dehors de l'Union, Bruxelles promet aussi de simplifier la réglementation. [Alors que l'AI Act n'est même pas encore entré pleinement en application](#), la Commission va passer au peigne fin l'ensemble des processus, notamment de reporting, pour délester les entreprises de certains poids administratifs. Bruxelles va aussi lancer un service d'assistance (AI Act Service Desk), point de contact pour accompagner les entreprises et les aider à se conformer aux exigences de la législation.

Course à l'IA : l'UE en quête de leadership face aux géants américains et chinois

La Commission européenne a dévoilé ce mercredi son plan pour rester dans la course mondiale, avec cinq « giga-usines » et l'ambition de tripler les capacités de ses centres de données dans les cinq à sept ans.

La Commission européenne a présenté ce mercredi sa stratégie pour devenir un leader mondial en matière d'IA, une « course loin d'être terminée », estime Bruxelles dans son document présentant son ambition. Les Etats-Unis et la Chine ont déjà une longueur d'avance...

Le texte énumère une batterie de mesures visant à renforcer les infrastructures de calcul, l'accès à des données de haute qualité, essentielles à l'entraînement des modèles d'intelligence artificielle. Ou encore à accélérer l'adoption de l'IA par les entreprises, développer les compétences en la matière et simplifier les règles qui freinent la compétitivité de l'industrie face aux Etats-Unis et à la Chine.

Atteindre ce leadership « nécessite d'être leader à la fois dans le développement et dans l'utilisation de l'IA, spécifie le document. Cela exige des investissements soutenus dans les infrastructures parallèlement aux avancées dans le développement des modèles et à une large adoption dans l'ensemble de l'économie. »

Marché intérieur des données

Le plan de l'UE appelle ainsi les Etats membres et investisseurs à manifester leur intérêt à investir dans le projet de construction phare de cinq « giga-usines » annoncé en février, ou à les accueillir. Elles visent à entraîner des modèles d'IA complexes grâce à des processeurs quatre fois plus puissants que les usines d'IA actuelles.

L'UE a prévu d'y consacrer un montant estimé à 20 milliards d'euros, dont environ deux tiers proviendront de partenaires industriels et d'investisseurs privés (nationaux et internationaux) et un tiers de fonds publics (Etats membres et UE à 50-50).

« Nous sommes très forts en Europe sur la communauté des chercheurs de l'IA, mais ils n'ont pas accès à suffisamment de capacité de calcul », a regretté Henna Virkkunen, la vice-présidente de la Commission chargée de la Souveraineté technologique. Ces usines doivent combler ce manque.

Elles évolueront aux côtés de treize usines à IA en cours de développement dans dix-sept Etats membres, même si certaines, situées dans des zones où [les Etats-Unis pratiquent des restrictions de puces IA les plus avancées](#), n'y auront donc pas accès... « Nous y travaillons avec les Etats-Unis, c'est un domaine dans lequel nous pourrions avoir un excellent partenariat

commercial parce que nous sommes prêts à en acheter », a indiqué Henna Virkkunen à ce sujet.

L'UE compte aussi « tripler » dans les cinq à sept ans la capacité de ses centres de données en lançant une loi pour le développement du cloud et de l'IA, fin 2025-début 2026. Priorité sera donnée aux centres de données hautement durables.

Et pour permettre aux développeurs, chercheurs et autres start-up d'accéder à des données de grande qualité, « nous voulons rassembler autour de ces usines d'IA des labos de données », a souligné Henna Virkkunen. L'ambition ultime de l'UE étant de créer un « véritable marché intérieur des données qui puisse permettre de développer des solutions d'IA », pointe la Commission.

Il s'agit pour l'UE de réduire sa dépendance à l'égard des « infrastructures non européennes », notamment des Américains, comme Amazon, Google et Microsoft, que le document de l'UE considère comme une « préoccupation » pour l'industrie et les gouvernements.

Amazon, Google et Microsoft

D'autres mesures prévoient de renforcer l'adoption de l'IA par les entreprises - seules 13,5 % s'y sont mises... - et le secteur public, en ciblant des secteurs considérés comme stratégiques parmi lesquels l'aérospatial, la défense, l'agroalimentaire, l'énergie, l'environnement, le climat, la mobilité, l'automobile, l'industrie pharmaceutique, la robotique et les communications électroniques ou encore les industries culturelles.

En termes de compétences, l'UE veut lancer une académie de l'IA en avril pour s'assurer d'avoir une éducation de pointe en la matière, ou encore des programmes de bourses pour attirer les talents internationaux.

La vice-présidente de la Commission a aussi promis de réduire la bureaucratie et les obligations de rapportage, alors que les grandes entreprises technologiques ont violemment critiqué la récente loi européenne sur l'IA - pas encore entrée en application -, accusée de dresser des barrières contre l'innovation.

L'élaboration d'un code de bonnes pratiques pour les aider à se conformer à cette loi est pour l'heure bloquée. Signe qu'elle est toujours à l'écoute, la Commission va lancer ce mois-ci une consultation publique sur la stratégie d'application de l'IA, avec des questions spécifiques sur les défis du processus de mise en oeuvre de la loi, afin de déterminer où l'incertitude réglementaire crée des obstacles au développement de l'IA.

La Commission a aussi invité cette semaine à Bruxelles les représentants des usines IA et des PME « pour prévoir les prochaines étapes avec eux », a mentionné Henna Virkkunen, tout en annonçant son intention de « lancer un tour des usines IA » cette année.

Fabienne Schmitt (Bureau de Bruxelles)

Clara Chappaz, gardienne du numérique

Plus combative que jamais, l'ancienne dirigeante de la mission French Tech, devenue ministre déléguée, chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, garde le cap face à la guerre commerciale lancée par Trump.

A l'heure où quelque 28.000 entreprises françaises risquent d'être secouées par les surtaxes de [Donald Trump](#), Clara Chappaz est combative. Mais pour la ministre déléguée, chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, face à cette guerre commerciale « idiote », « l'Europe est plus forte que nous le pensons ». Avec, notamment, 450 millions d'utilisateurs potentiels, soit près d'un quart du chiffre d'affaires mondial des Gafam. Et Clara Chappaz de plaider pour « une Europe qui investit fièrement dans l'avenir et le progrès technologique » : « Des solutions européennes et innovantes existent, dit-elle. Si les grands patrons veulent acheter des solutions françaises, chiche ! »

Mais ce n'est qu'un de ses combats. Et Clara Chappaz prend très à coeur son devoir d'ubiquité. Le 27 mars dernier, à peine avait-elle participé à Bercy au lancement de [17Cyber, un service d'assistance en ligne destiné aux victimes de cybermalveillance](#), qu'elle filait à Lille pour clôturer le festival Séries Mania avant de revenir à Paris inaugurer un fond destiné aux start-up de la cryptomonnaie. « Le plus frustrant dans cette fonction est de ne pas pouvoir prendre davantage de temps pour écouter les gens que l'on rencontre, confie [l'ancienne dirigeante de la mission French Tech](#), en filant vers la voiture qui l'attend pour la ramener tardivement chez elle. C'est aussi un travail qui, de ma mère à mon mari, exige le soutien de toute ma famille, sans laquelle je n'y arriverais pas. »

« Le Petit Prince »

Ce soir encore, Clara Chappaz qui affectionne le livre « Le Petit Prince » rentrera trop tard pour en lire trois pages à ses deux enfants. « Mon passage préféré est celui de l'arrivée sur la planète du géographe qui recense les mers, les déserts et les montagnes sans n'être jamais sorti de son bureau, confie-t-elle. Il révèle que la connaissance ne vaut rien sans l'expérience. »

D'expérience, la jeune femme de 35 ans n'en manque pas. Tout juste diplômée de l'Essec et curieuse de découvrir l'Asie, elle s'est envolée pour travailler chez Pernod-Ricard à Hong Kong avant d'oeuvrer à Bangkok dans des start-up émanant de la plateforme de mode Zalora.

Quatre ans plus tard, elle part boucler un MBA à Harvard, où dans les pas de son père, l'entrepreneur Pierre Chappaz, elle a créé sa propre start-up Lullaby, une place de marché de produits d'occasion pour bébés. « C'est à ce moment-là qu'il y a eu le Brexit et que Donald Trump a été élu pour son premier mandat, se rappelle celle qui est aussi passée par Vestiaire Collective. Dans ma fac, certains étudiants se demandaient comment allait tourner la France. Cela m'a donné envie de m'investir en politique. Et puis j'aime les ruptures, les perspectives différentes. Je fais un métier aujourd'hui. J'en ferai d'autres demain ! »

Lettres de papier

Hélas, pas celui d'astronome qu'elle ambitionnait pourtant d'exercer en regardant les étoiles entre les ramures des arbres de la forêt de Fontainebleau. Clara Chappaz a passé son enfance aux côtés de sa mère, professeure de physique-chimie, dans la petite ville de Larchant, en Seine-et-Marne. Elève studieuse, elle brillait à des concours hippiques et en escalade. « Dans notre petite école, dit-elle, j'ai eu le même maître durant trois ans. Un homme qui, je crois, m'a transmis la fibre de l'exigence bienveillante ». Ils s'écrivent encore... Sur des lettres en papier. « Nous avons la même écriture aux caractères ronds et bien formés », s'amuse la ministre qui sans rien renier des avancées bénéfiques du numérique se préoccupe aussi de ses dérives.

« Son téléphone est la seule chose qu'elle ne perd pas », s'amuse un collaborateur, qui ne compte plus les paires lunettes portées disparues. « Elle ne suit jamais les discours qu'on lui donne », soupire une autre. D'un rire, Clara Chappaz efface ces reproches qui ne durent que le temps d'être prononcés, dans une équipe où règne un subtil mélange de jovialité et d'application au travail. Elle n'a d'ailleurs guère de temps pour la rancœur, tout comme elle se préserve des petits calculs de la vie politique. Elle préfère se concentrer sur son travail, maintenant autour d'elle un halo d'humeur joyeuse.

Henri de Lestapis

Données de santé : l'Etat veut tourner la page Microsoft

Le gouvernement veut faire migrer les données de santé des Français utilisées pour la recherche vers un fournisseur de cloud français. Depuis 2019, celles-ci sont hébergées chez l'américain Microsoft Azure.

C'est une affaire qui traîne depuis des années dans les fonds de tiroir de l'Etat français. Et l'exécutif aimerait y mettre un terme définitif. Mardi, la ministre déléguée au Numérique et à l'IA, Clara Chappaz, a annoncé devant les députés que l'exécutif allait relancer un appel d'offres pour l'hébergement des données du « Health Data Hub » (HDH), un service qui regroupe les informations de santé des Français à des fins de recherche.

[Dans un contexte géopolitique électrique](#), tandis que l'Union européenne veut réaffirmer sa souveraineté tous azimuts, notamment sur le numérique, la question du stockage et de l'utilisation des données de santé fait grincer des dents dans la sphère politique comme chez les acteurs français du cloud. Et pour cause : le Health Data Hub, créé en 2019, est hébergé chez... l'américain Microsoft Azure.

Domination des acteurs américains

« Nous allons enclencher un appel d'offres pour pouvoir faire migrer le Health Data Hub sur des serveurs sécurisés. C'est une question de souveraineté et d'autonomie numérique », a déclaré la ministre à l'Assemblée nationale. En clair : il faudra migrer les données du HDH sur l'infrastructure d'un fournisseur de cloud français.

« Nous sommes fiers que la plateforme Health Data Hub puisse être déployée sur Azure [...] Si le gouvernement français et le ministre de la Santé lancent un nouvel appel d'offres sur ce projet, ce sera là leur décision, et nous la respecterons », a réagi Microsoft auprès des « Echos ».

L'Etat a édicté en 2019 sa doctrine « cloud au centre » : elle oblige les services publics - des ministères aux collectivités en passant par la Sécurité sociale - à héberger leurs données dites « sensibles » sur les serveurs de fournisseurs de cloud sécurisés situés sur le territoire national.

Des données utilisées pendant le Covid

L'Anssi, le gendarme de la cybersécurité, a de son côté mis au point une certification, baptisée « SecNumCloud », pour attester d'un haut niveau de sécurité et de souveraineté. Pour rappel, les acteurs américains - AWS, Azure et Google Cloud - sont ultra-dominants sur le marché du cloud public et privé en France.

Le HDH gère des données pseudonymisées essentielles pour mener des études scientifiques sur la population française (statistiques, tests médicaux, accélération de la recherche). Il avait notamment été utilisé lors de la pandémie de Covid pour réaliser divers rapports sur

l'efficacité des traitements. Pourtant, à son lancement, il n'a pas été jugé bon d'abriter ces données sur les serveurs d'acteurs français.

Choix politique

Le sujet est [remonté jusqu'au Conseil d'Etat](#) . En 2020, la plus haute instance administrative a jugé que le risque d'accès à ses données par les services de renseignement américains au nom du Cloud Act « ne pouvait être totalement exclu » et réclamait de « prendre des précautions particulières, sous le contrôle de la CNIL ».

En 2023, la CNIL a validé la décision de renouveler le contrat de Microsoft Azure, expliquant qu'aucun prestataire n'était capable de répondre aux besoins du HDH tout en protégeant les données de lois extraterritoriales de pays tiers. Plus tard, elle expliquait souhaiter que « des entités relevant exclusivement des juridictions de l'Union européenne ou bénéficiant de certifications de type SecNumCloud » se chargent de cette responsabilité. Mais le dossier était au point mort.

« Aucun acteur français certifié SecNumCloud ne peut aujourd'hui nous recevoir. En revanche, dès qu'une solution souveraine sera disponible, nous ferons une migration. Cela devrait arriver d'ici à la fin de l'année », nous expliquait il y a quelques jours un porte-parole du HDH.

« Quand on est perfusé à Microsoft depuis cinq ans avec des ingénieurs dépêchés directement au sein du HDH, aucun prestataire ne paraît faire le poids. Mais le problème, ce n'est pas les autres fournisseurs de cloud français. Ce n'est qu'une question de volonté », tranche un connaisseur du dossier.

En attendant les modalités exactes de cette remise en jeu, des acteurs tricolores pourraient se positionner rapidement sur le dossier. Certains ont déjà pris contact avec l'exécutif. «La relance de l'appel d'offres HDH serait une bonne nouvelle pour les acteurs cloud européens et pour OVHcloud, réagit l'entreprise tricolore. Aujourd'hui, nous sommes prêts à répondre aux enjeux techniques et aux contraintes de sécurité et d'autonomie stratégique de ce projet.»

Joséphine Boone

Les journaux français misent sur l'IA pour se lancer à la conquête de l'international

De plus en plus de médias, du « Monde » au « Figaro », cherchent à traverser les frontières avec des versions de leur site en langues étrangères. Des offres rendues possibles grâce aux progrès de l'IA.

L'IA générative, qui facilite la traduction dans toutes les langues, rallume une tentation récurrente dans la presse : rayonner à l'international. Alors que le britannique [« The Economist »](#) décline depuis peu une appli dans la langue de Molière, les journaux français tentent aussi de séduire les audiences internationales. Mais émerger à l'étranger reste compliqué.

Depuis quelques semaines, « Le Figaro in English » propose, avec 1 à 2 articles traduits par jour, une sélection de sujets « à résonance internationale », précise Anne Pican, éditrice du pôle news du groupe Le Figaro. La traduction et l'édition ont été confiées à Worldcrunch. Spécialisée dans la traduction et la diffusion en anglais d'articles issus de multiples publications dans le monde, la start-up basée à Paris utilise notamment des outils IA pour aider à retranscrire les contenus originaux (15 langues).

Publics francophones et francophiles

Aujourd'hui 16 % de l'audience du site du « Figaro » se fait à l'étranger, surtout auprès de publics francophones ou francophiles. Plutôt qu'un levier de trafic et d'abonnements, Anne Pican voit dans l'offre en anglais une « contribution à la réputation internationale » du « Figaro ».

A l'inverse, l'offre en anglais du « Monde » vise une forme d'exhaustivité - 50 à 70 articles par jour - avec l'objectif d'élargir les audiences, sachant que le trafic du site provient à 17 % de l'étranger. « Les pays anglophones constituent le premier marché pour les abonnements en ligne. Un regard français sur l'actualité y a toute sa place », explique Louis Dreyfus, président du directoire du groupe Le Monde.

Selon le dirigeant, étant donné que les offres du « New York Times » (hors sport, jeux et recettes) touchent environ 6 millions d'abonnés, « si 'Le Monde' réussit à conquérir 2 % ou 3 % de cette audience, cela générerait des revenus importants ». Créé en 2022, « Le Monde in English » comptait 13.000 abonnés fin mars, sur un total de 600.000 pour [l'ensemble des offres numériques du « Monde »](#). Mais Louis Dreyfus anticipe que 15 % des nouveaux abonnés souscriront à sa version en anglais.

Le choix de ChatGPT

Pour la première couche de traduction, « Le Monde in English » [utilisait le logiciel DeepL](#) mais il vient de passer à ChatGPT (OpenAI). La relecture et l'édition sont assurées par une dizaine de journalistes natifs anglophones.

Afin de compléter son offre, le quotidien du soir a lancé en mars « M International », une édition papier qui présente des contenus de son « mag » week-end traduits en anglais. Vendu à New York, Londres ou Tokyo, ce magazine paraîtra deux fois par an, avec un tirage de 25.000 exemplaires et un prix de 30 euros. Déjà rentable grâce à la publicité, il rêve d'un futur à la « Vogue » ou « Elle ».

Le journal [« Les Echos »](#), quant à lui, a mis à l'étude des projets pour servir ses lecteurs en anglais. Parmi les pistes envisagées par le quotidien économique : des contenus en anglais sur les entreprises françaises pour les aider à rayonner à l'international, à l'attention de leurs clients mais aussi de leurs salariés dans le monde. Et d'autres destinés aux investisseurs étrangers ayant besoin d'une compréhension plus fine du pays dans lequel ils investissent.

« Ligne éditoriale différenciante et fédératrice »

De son côté, « L'Express » vise grand. A côté de l'offre classique, une nouvelle application sera créée en 24 langues européennes. Elle sera alimentée par des traductions d'un tiers des articles du journal grâce à l'IA mais aussi par des contenus originaux, avec l'ambition [d'« européeniser » le newsmagazine](#). Une vingtaine de journalistes devraient être recrutés.

Le projet, baptisé « L'Express Europe », devrait être lancé d'ici à début 2026. Le patron du groupe, Alain Weill, en fait un des deux vecteurs de croissance « vigoureuse », avec la [diversification](#) dans les salons virtuels. Au total, il espère quadrupler le chiffre d'affaires, à 100 millions d'euros en 2030.

Nous voulons passer d'un marché de 70 millions de Français à un marché de 500 millions d'Européens.

Alain Weill, patron du groupe L'Express

En 2026, l'effort financier pour créer cette offre européenne sera de l'ordre de 3 millions d'euros. S'il n'a pas d'objectif chiffré pour « L'Express Europe », Alain Weill espère recruter « quelques milliers d'abonnés » dans chaque pays européen, avec une marque déjà connue par ses publics cibles en Europe (CSP+).

« Le succès de l'opération dépendra du partage des moyens et de la ligne éditoriale qui devra être différenciante et fédératrice, prévient-il. Nous voulons passer d'un marché de 70 millions de Français à un marché de 500 millions d'Européens, avec des coûts marginalement équivalents. » A « L'Express », comme dans les autres journaux déjà, l'utilisation de l'IA permettra d'accélérer la traduction et d'augmenter le volume d'articles proposés, pour un coût qui demeure limité.

Le défi, pour l'ensemble de ces acteurs de la presse, sera de ne pas trahir leur promesse éditoriale en changeant de langue, tout en évitant les incongruités parfois générées par l'IA, à trouver un public et un véritable modèle économique.

Fabio Benedetti Valentini, Marie Delumeau

En conflit avec Donald Trump, l'avenir sur le fil de l'agence Associated Press

Par [Amélie Ruhlmann](#)

DÉCRYPTAGE - La plus grande agence de presse américaine devrait retrouver sa place au sein de la Maison-Blanche, mais se prépare à vivre quatre années difficile sous l'ère Trump.

Associated Press a remporté une manche. Exclue du Bureau ovale et de l'avion présidentiel Air Force One depuis février en raison de son refus de se conformer à la nouvelle appellation du golfe du Mexique, [rebaptisé « golfe d'Amérique » par Donald Trump](#), la plus grande agence de presse des États-Unis vient d'obtenir gain de cause devant la justice. Le juge fédéral a estimé mardi que cette mise au ban était contraire au premier amendement de la Constitution, qui garantit la liberté de la presse. Il a ordonné que [l'accès de ses journalistes soit rétabli d'ici au 13 avril](#), tout en rappelant que cette décision est susceptible d'être contestée en appel.

Cette nouvelle ne signifie pas la fin des ennuis pour l'agence, qui se trouvait dans le viseur de Trump bien avant ce point d'achoppement sémantique. Les partisans du mouvement Maga reprochent notamment à l'agence le contenu de son *Style Book*, devenue une référence en matière d'écriture journalistique. Dans ce guide, AP préconise de ne pas aborder le genre de manière « binaire », ou encore d'éviter la mention d'« immigrants illégaux ». Des recommandations qui hérissent les milieux conservateurs.

La mise au ban des événements et espaces présidentiels n'est pas la seule mesure prise contre l'agence. À l'instar de l'AFP ou de Reuters, AP sera bientôt privée des contrats souscrits par les agences fédérales pour avoir accès à ses contenus. Sur X, Elon Musk s'est indigné du fait que l'AP « engrange des millions de dollars d'argent public » par le biais de ces souscriptions.

Désertification du paysage médiatique américain

Ce type d'avanie est inédit pour AP et ses 3000 journalistes. L'agence joue notamment un rôle central dans la couverture des élections américaines : de nombreux grands organes de presse utilisent ses sondages électoraux, et certains attendent que l'AP annonce ses chiffres avant de signaler un vainqueur. Sa réputation est confortée par son statut de coopérative à but non lucratif, qui la distingue de son rival Reuters, détenu par un conglomérat et coté en Bourse. AP appartient à 1 500 médias américains, qui sont à la fois ses clients et ses membres. « Nous sommes à l'abri de décisions politiques sur notre financement et de soupçon de conflit d'intérêts », revendique son ex-PDG Gary Pruitt.

AP a subi de plein fouet [la désertification du paysage médiatique américain](#), qui a perdu près d'un tiers de ses journaux en vingt ans. L'an passé, les groupes Gannett et McClatchy, éditeurs de plus de 230 titres, dont *USA Today* et le *Miami Herald*, ont mis fin aux contrats

centenaires avec l'agence en raison de difficultés financières. Quelques mois plus tard, AP annonçait une réduction de 8 % de ses effectifs.

Dans ce contexte, l'agence a érigé la diversification de ses revenus en priorité. Les redevances des journaux américains ne représentent plus que 10 % de son chiffre d'affaires, qui reste dominé à 80 % par les licences d'informations ou de solutions logicielles. En 2023, AP a amorcé un tournant majeur en renforçant la diffusion de contenu sous sa propre marque. La refonte de son site d'information, présent dans le top 15 des pages les plus consultés aux États-Unis l'an passé, lui a permis d'augmenter ses revenus publicitaires de 20 %. L'agence a aussi signé des accords avec ChatGPT (OpenAI) et Gemini (Google) pour l'utilisation de ses dépêches.

Cette dynamique est cependant menacée par la guerre ouverte avec l'Administration Trump, qui restreint sa couverture de l'actualité. Mardi, le juge fédéral a indiqué qu'AP avait subi « *une hémorragie économique ces deux derniers mois* » et estimé que « *sans décision de justice, sa situation ne fera que s'aggraver à mesure que ses clients l'abandonnent pour d'autres médias* ». L'agence pourrait toutefois enregistrer de nouveaux dons financiers en guise de soutien, la philanthropie étant intégrée dans sa stratégie de diversification depuis deux ans.

L'iPhone, victime collatérale des droits de douane de Donald Trump

L'application des droits de douane massifs a fait plonger de 22 %, depuis le 1er avril, l'action de la marque à la pomme.

Allison Post a 69 ans. Autrice américaine spécialisée dans la santé, elle avait en tête depuis quelques semaines de changer le vieil iPhone 8 qu'elle utilise depuis six ans. Elle a finalement sauté le pas plus vite que prévu. « *Les droits de douane m'ont certainement poussée à passer à l'action* », [raconte-t-elle au Wall Street Journal](#), craignant que les mesures imposées par le président Donald Trump aux produits exportés de Chine ne fassent s'envoler le prix des smartphones d'Apple, majoritairement assemblés là-bas.

[Le journal américain a calculé](#) que le coût de fabrication et d'assemblage d'un iPhone 16 Pro, doté d'une mémoire de 256 gigaoctets, passerait de 580 dollars à 850 dollars, soit de 530 euros à 776 euros, avec des droits de douane de 54 %, avant même que Donald Trump annonce, mardi 8 avril, une surtaxe supplémentaire de 50 % en réaction à la réplique chinoise. Ce modèle haut de gamme est vendu actuellement 1 099 dollars aux Etats-Unis.

A court terme, les revenus du géant américain pourraient profiter de cet afflux soudain d'acheteurs dans ses boutiques, certains responsables de magasins signalant une affluence proche de celle constatée lors des fêtes de fin d'année. L'entreprise vendant les stocks accumulés, l'impact des droits de douane ne se fera donc probablement pas sentir avant le second semestre. [Selon le Times of India](#), la dernière semaine de mars, Apple aurait même fait décoller d'un aéroport indien cinq avions-cargos remplis d'iPhone assemblés dans ce pays pour anticiper l'annonce des mesures.

Déroute boursière

Mais qu'en sera-t-il une fois les stocks écoulés ? Pour l'instant, l'entreprise Apple n'a pas expliqué comment ces taxes douanières pourraient l'affecter et comment elle pourrait les absorber. Rogner sur ses (confortables) marges ? Mettre sous pression ses fournisseurs ? Orienter la production vers des pays moins taxés ? Augmenter le prix de vente aux consommateurs ? La présentation, le 1^{er} mai, des résultats trimestriels tournera inévitablement autour de ces questions. Lors d'une précédente réunion, le 30 janvier, Tim Cook, le directeur général d'Apple, avait dit évaluer l'impact de potentiels droits de douane. Mais, à l'époque, les menaces de Donald Trump n'étaient pas nécessairement prises au sérieux et personne n'imaginait l'imposition d'une taxe de 104 % sur la Chine.

L'application de ces droits de douane massifs a fait plonger de 22 % l'action du géant américain, depuis le 1^{er} avril, soit sa pire déroute depuis l'explosion de la bulle Internet en 2001. En une semaine, plus de 760 milliards de dollars de capitalisation boursière sont partis en fumée. Une inquiétude compréhensible : l'iPhone est central dans le modèle du géant américain. Le smartphone a généré en 2024 la moitié de ses 391 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Et les Etats-Unis restent de loin le premier marché d'Apple, avec 36 % de

son chiffre d'affaires (142 milliards), devant l'Europe (25 %). Comment réagirait le consommateur si le prix de vente d'un iPhone devait s'envoler au-dessus de la barre psychologique de 1 000 dollars que le groupe cherche à conserver depuis 2017 ?

Depuis le premier mandat de Donald Trump entre 2016 et 2020, Apple tente de réduire sa dépendance aux assembleurs de produits électroniques chinois, comme Foxconn, pour diminuer l'impact des taxes imposées à l'époque. La pandémie de Covid-19, qui a paralysé de nombreuses usines chinoises, a renforcé cette stratégie de basculement vers des pays comme le Vietnam ou l'Inde.

Le ministre de la technologie indien, Ashwini Vaishnaw, a affirmé, mardi 8 avril, qu'Apple avait exporté pour plus de 1 500 milliards de roupies (16 milliards d'euros) d'iPhone depuis l'Inde en 2024, soit presque 40 % de plus que l'année précédente. Si cette base sur le sous-continent ne lui permettra pas d'échapper totalement aux droits de douane, le taux sera plus supportable (27 %).

Mais, malgré cette montée en puissance indienne, le géant américain expédie encore environ les quatre cinquièmes de ses iPhone depuis la Chine. La reconstruction d'une chaîne d'approvisionnement industrielle coûte de l'argent et prend des années, le temps de trouver d'autres fournisseurs capables de garantir la même qualité.

[Olivier Pinaud](#)

En pleine crise de gouvernance, Rome retire son soutien au patron de STMicroelectronics

Le Trésor italien tire à boulets rouges sur le français Jean-Marc Chéry, l'accusant de favoriser la France à l'Italie. L'entreprise est dans la tourmente, dans un environnement de marché particulièrement défavorable.

Le torchon brûle entre Rome et le patron du fleuron européen des semi-conducteurs STMicroelectronics. Mercredi, le gouvernement italien a retiré son soutien au patron de la firme franco-italienne, le français Jean-Marc Chéry, après une vague de critiques venues de l'autre côté des Alpes au sujet de la gouvernance de l'entreprise.

La tension entre le Trésor italien et la direction du groupe est encore montée d'un cran après le refus du conseil de surveillance de valider le nom de Marcello Sala, proposé par Rome pour venir compléter l'un des deux sièges vacants de l'organe de contrôle.

Le consensus s'éloigne

Ce proche de la présidente Giorgia Meloni est directeur général du département économique du ministère des Finances. Son nom a été avancé pour remplacer Maurizio Tamagnini, vice-président du conseil de surveillance et membre depuis 2014, qui a démissionné fin mars. L'autre nom, celui de Simonetta Acri, a quant à lui été validé pour une nomination lors de l'Assemblée générale des actionnaires, le 25 mai.

Contactée, la direction de STMicroelectronics n'a pas donné suite à nos demandes. « Je ne pense pas avoir à me défendre », a réagi Jean-Marc Chéry dans le quotidien italien « Il Sole 24 Ore ». « Jean-Marc Chéry conserve le soutien du gouvernement français », a réagi auprès des « Echos » le cabinet d'Eric Lombard, le ministre français de l'Economie.

Même son de cloche du côté de Nicolas Dufourcq, le patron de Bpifrance et président du conseil de surveillance de STMicroelectronics. « Les trois membres français du conseil de surveillance ont voté en faveur de Marcello Sala. Nous avons fait tout notre possible pour établir un consensus », nous a-t-il précisé.

Mi-mars, le Trésor italien, actionnaire à parts égales avec Bpifrance, avait [menacé d'utiliser son droit de veto](#) pour bloquer les décisions stratégiques de la direction. Il reproche à Jean-Marc Chéry, aux manettes depuis 2018, d'avoir privilégié la France à l'Italie dans ses décisions stratégiques et ses investissements.

Mauvais résultats

Des accusations que nie fermement le dirigeant, chiffres à l'appui. « Il y a un équilibre presque parfait et le résultat d'une stratégie globale menée depuis 7 ans et du support des deux Etats », s'était défendu Jean-Marc Chéry [dans une interview aux « Echos »](#). « La gouvernance

de STMicroelectronics n'est pas un handicap, à la condition que chacun respecte sa place », avait-il martelé.

Les critiques italiennes interviennent à un moment difficile pour la firme, [qui a perdu près d'un quart de ses revenus en 2024](#) dans un environnement industriel très défavorable, notamment pour l'automobile. La direction a lancé un projet de relance, qui comprend le départ anticipé et le non-remplacement de certains salariés. Un chiffre compris entre 2.000 et 3.000 postes, d'après les informations de Bloomberg.

Joséphine Boone

Eutelsat, opérateur satellite souverain mais à la santé financière fragile

Seule alternative existante à Starlink, l'entreprise réfléchit au moyen de trouver de nouveaux fonds pour mobiliser plus de 4 milliards d'euros d'investissements.

C'est un « enjeu très fort de souveraineté ». Le 26 mars, auditionnée une heure et demie par la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Eva Berneke, la directrice générale de l'opérateur de satellites Eutelsat, lance un avertissement. Alors que la guerre en Ukraine a révélé la dépendance de l'Europe aux services de Starlink, la constellation satellitaire d'Elon Musk utilisée sur le champ de bataille par les soldats pour se connecter à Internet, « si on ne s'y met pas en Europe, ensemble, on aura simplement le choix de s'accrocher soit au train américain soit au train chinois », en référence à l'infrastructure similaire déployée par la Chine sous le nom de Qianfan.

Son appel à trouver une solution européenne n'est pas désintéressé. « Seul autre opérateur [de satellites] à avoir une constellation en orbite basse », [grâce à sa filiale à 100 % OneWeb](#), Eutelsat est la « seule alternative à Starlink en Ukraine », insiste-t-elle devant les députés. Sous-entendu : plutôt que d'acheter de la bande passante à la société d'Elon Musk – la Pologne dépense 50 millions d'euros par an en liaisons Starlink pour le compte de l'Ukraine, selon le ministre polonais des affaires étrangères, Radoslaw Sikorski – l'Europe ne ferait-elle pas mieux de contracter plus massivement avec OneWeb, dont les 650 satellites déjà en orbite basse, à 1 200 kilomètres de la Terre, couvrent la région ?

M^{me} Berneke a expliqué à Reuters, lundi 7 avril, que son entreprise fournissait déjà son service Internet par satellite à haut débit en Ukraine depuis environ un an, par le biais d'un distributeur allemand. Environ 1 000 terminaux OneWeb fonctionnent sur place, mais « nous cherchons à installer entre 5 000 et 10 000 terminaux là-bas relativement rapidement », a-t-elle ajouté, précisant que cela pourrait se faire « dans les semaines à venir ». En comparaison, Starlink compte 50 000 terminaux en Ukraine.

Lourdement endetté

OneWeb pourrait aussi servir les besoins souverains de l'Italie. Initialement tenté par un accord avec Starlink, le gouvernement italien de Giorgia Meloni a annoncé, samedi 22 mars, avoir mis sur pause ces discussions, ouvrant la porte à l'opérateur européen. D'autres Etats pourraient suivre. Les analystes de la banque américaine Goldman Sachs ont calculé, dans une note publiée le 7 mars, que si l'Union européenne consacrait ne serait-ce que 5 % des 150 milliards d'euros de crédits du plan ReArm Europe aux communications sécurisées, cela représenterait 3,7 milliards d'euros de contrats pour OneWeb.

Même très hypothétique, cette perspective explique l'envolée de 640 % de l'action Eutelsat la première semaine de mars – elle a depuis perdu la moitié de sa valeur. Car lourdement endetté (2,7 milliards d'euros fin 2024, soit près de quatre fois son excédent brut d'exploitation),

l'opérateur aura du mal à faire face à la montagne de charges qui s'annoncent sans nouveaux contrats.

Il lui faut tout d'abord entretenir OneWeb. Lancés dès 2019, les premiers satellites de la constellation, dont la durée de vie ne dépasse pas six ou sept ans, doivent être remplacés par une nouvelle génération, plus puissante. L'opérateur doit aussi mettre sur orbite 450 engins supplémentaires d'ici à 2030 pour compléter sa toile d'araignée dans l'espace, dont près des trois quarts servira pour Iris², la constellation promise par la Commission européenne à l'horizon 2030 pour répondre aux besoins stratégiques, militaires et gouvernementaux des Etats membres.

Capital hétéroclite

Au total, « nous pensons qu'Eutelsat aura besoin d'un financement supplémentaire, estimé à 4,2 milliards d'euros jusqu'en 2032 », soulignait l'agence de notation Fitch, le 6 mars, somme équitablement répartie entre OneWeb et Iris². Pour ne rien arranger, les créanciers auront aussi leur mot à dire. Eutelsat doit leur rembourser 1 milliard d'euros de dette en 2027. « Nous avons expliqué notre plan de financement pour les quatre prochaines années, mais cela ne permettra pas de mener en parallèle notre désendettement. Il faut donc s'en occuper », indique au Monde Joanna Darlington, directrice de la communication financière d'Eutelsat.

Si le groupe dit disposer de plusieurs options et du temps nécessaire, ces besoins rendent quasiment inévitable une injection d'argent frais dans les prochains mois. « Il faut qu'on trouve une manière d'y arriver. Une partie viendra des cash-flows [capacité d'autofinancement] », a expliqué M^{me} Berneke devant les députés. Pour faire des économies, Eutelsat ne verse plus de dividendes à ses actionnaires depuis la prise de contrôle de OneWeb en 2023. « Mais il faut plus de financements aussi », a-t-elle reconnu. Sur ce sujet, « on a une discussion avec nos actionnaires », a-t-elle ajouté, sans plus de précision.

Les négociations s'annoncent complexes. Depuis l'acquisition de OneWeb, le capital est devenu très hétéroclite. La France (13,6 % par le biais de Bpifrance) et le transporteur maritime CMA CGM (5,5 %) ont été rejoints par les anciens actionnaires de la constellation : l'Etat britannique (10,9 %), l'opérateur indien Bharti Space (24,1 %) et la holding japonaise Softbank (10,9 %).

Comment aligner autant d'intérêts différents ? Les anciens actionnaires accepteront-ils de remettre au pot ? Sauvé de la faillite en 2020 par Bharti Space et l'Etat britannique, OneWeb a depuis englouti 2,7 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros) de capital, sans encore jamais atteindre la rentabilité. Le deviendra-t-il demain alors que l'espace sera de plus en plus encombré ? Outre Starlink et Qianfan, l'opérateur va devoir affronter Kuiper, la constellation du milliardaire Jeff Bezos, le fondateur d'Amazon, et celle du canadien Telesat.

[Olivier Pinaud](#)

Starlink : quand les entreprises françaises cèdent aux sirènes d'Elon Musk

L'opérateur satellitaire a séduit les entreprises comme solution d'appoint en attendant la fibre. Avec un rapport qualité-prix en constante amélioration, il se rêve en fournisseur principal. Les frasques d'Elon Musk pourraient toutefois inquiéter ses potentiels clients.

Sa place était toute trouvée dans le paysage des télécoms français. Au mieux, un bouche-trou devant combler les quelques manquements au très bon réseau fibre qui connecte désormais les trois quarts des entreprises. Au pire, une solution d'appoint, le temps d'être fibré. Starlink, la société satellitaire d'Elon Musk, a pourtant déjà planté en germe l'idée qu'elle irait plus loin.

La constellation du milliardaire n'est certes pas près de concurrencer la fibre en parts de marché. Le gendarme des télécoms (Arcep) recense à peine 100.000 à 150.000 connexions par satellite dans le pays - dont toutes n'appartiennent pas à Starlink - contre 24,4 millions de connexions fibre (FTTH). Mais plusieurs indicateurs montrent que l'américain ne va pas en rester là : agressivité commerciale, innovation, besoin des entreprises...

La valise Starlink

En septembre, [Air France](#) devenait la première grande compagnie d'Europe à choisir Starlink pour offrir le wi-fi à bord de ses avions. Deux mois plus tard, [François Bayrou](#) provoquait l'ire des opérateurs télécoms en réclamant 200 antennes Starlink à Mayotte, pour reconnecter rapidement l'archipel dévasté par la tempête - [Orange](#) en déploiera discrètement 40.

Au diable la souveraineté, de plus en plus de collectivités s'y mettent : « Les marchés publics tirent la demande, avec des cahiers des charges qui décrivent, sans le dire, le réseau Starlink », s'étonne un opérateur pour entreprises. Les pompiers, comme dans le Lot, ont sauté le pas. Les douanes se penchent dessus, notamment pour leurs opérations en mer.

« Lorsque j'ouvre un nouvel entrepôt, je pose une valise Starlink et le site est connecté en 24 heures, contre trois mois pour la fibre, le temps d'obtenir les autorisations administratives et de réaliser les travaux de génie civil, et cela peut déborder jusqu'à douze mois », compare Laurent Condamine, directeur informatique d'ID Logistics. Depuis mai 2024, il a déjà connecté 150 de ses entrepôts aux satellites d'Elon Musk et compte faire de même avec ses plus de 400 sites.

Ici, Starlink est une solution transitoire (en sus des box 4G/5G moins performantes) en attendant la fibre, qui doit connecter in fine tous les entrepôts. Mais le satellite est aussi une route en plus devant assurer la meilleure connectivité. Avant Starlink, quand cet arbitrage se faisait à la main, le satellite n'était quasiment jamais choisi, sauf si le réseau fibre tombait. Désormais, le choix du meilleur flux est automatisé (via un « SD Wan »)... et cela offre quelques surprises.

« Starlink plutôt que la fibre »

« En fait, l'outil choisit Starlink plutôt que la fibre dans 70 % des cas, car les temps de réponse sont stables, donc il détermine qu'il est meilleur », indique Laurent Condamine. Il ajoute que, sur le terrain, « le ressenti des utilisateurs penche pour le satellite ». Alors, l'entreprise a réalisé des mesures sur ses différents sites et a relevé « un meilleur débit sur Starlink et, parfois même, de meilleures latences ». En théorie, il n'y a pourtant aucun débat : la fibre affiche jusqu'à 8 Gb/s en débit descendant contre 250 Mb/s pour Starlink, et 5 à 20 ms de latence, contre 25 à 60.

Ils [Starlink] savent qu'ils peuvent remplacer la fibre et nous les voyons pousser en ce sens.

Alexis de Goriainoff, directeur général de Sewan

Pour l'instant en tout cas, car l'américain ne dort pas. Selon PCMag, il prépare de nouvelles antennes devant aller chercher les 1 Gb/s par utilisateur. Surtout, en janvier, la société mère SpaceX a promis de décupler le débit descendant avec sa prochaine génération de satellites (v3), passant de 96 Gb/s par engin, à 1 Tb/s, et de multiplier par 24 le débit montant, à 160 Gb/s. Il s'agit certes d'une bande passante à se partager au sol, mais la promesse est conséquente.

« Ils se positionnent en ligne principale »

D'ailleurs, qui a dit que Starlink ne devait être qu'une solution d'appoint pour zones blanches ? D'aucuns imaginent que l'ambition d'Elon Musk - qui veut coloniser Mars - ne s'arrêtera pas à ce stade dans les télécoms. « Starlink se positionne clairement en ligne principale », tranche Alexis de Goriainoff, le patron de l'opérateur pour entreprises Sewan, et revendeur agréé des satellites américains. « Ils savent qu'ils peuvent remplacer la fibre et nous les voyons pousser en ce sens », insiste-t-il.

Les grands opérateurs distribuant Starlink, Orange Business et Bouygues Telecom Entreprises, estiment tous deux que le satellite est une solution transitoire ou de secours pour la fibre. Pas plus. A la différence que le premier, qui a le plus grand réseau fibre, est peu disert sur le sujet, quand le second, en conquête commerciale sur le fixe et l'entreprise, est un brin plus allant.

Quant à Starlink, difficile de recueillir sa parole, qui est largement contrôlée par Elon Musk. Rencontrée lors du [Salon mondial du mobile \(MWC\)](#) de Barcelone début mars, sur un stand au look futuriste campé en extérieur, loin des autres acteurs des telcos, l'équipe Starlink ne fait pas de commentaire et refuse même d'entamer la moindre discussion avec « Les Echos ».

« On ne peut pas marger »

Pour les quelques revendeurs certifiés en France, distribuer du Starlink n'est pas une vocation, tant l'entreprise presse les marges. « On doit vendre au prix catalogue », déplore l'un d'eux, qui doit compenser son manque à gagner avec des services additionnels. « Il faut s'engager à vendre 1.000 antennes par mois pour être référencé », indique un autre, qui parle de relations commerciales « rugueuses ».

Avant Starlink, pour connecter un bateau, il fallait installer une antenne de 2,80 mètres avec une grue.

Gwenaël Lohéac, Président Europe d'IEC Telecom

Le ticket d'entrée serait situé à 1,5 million d'euros, et même plus, selon Covage, un spécialiste de la fibre qui a fait marche arrière. Aussi pour d'autres raisons : « Ils nous demandaient explicitement de leur communiquer la liste de nos clients avec leurs coordonnées », témoigne Denis Teissier, le directeur marketing et communication. Pour mieux se passer des revendeurs dans un second temps ?

Ces derniers, quoi qu'il en soit, y vont car la demande client est forte. « On ne peut pas perdre des clients car on ne voudrait pas leur proposer Starlink », souffle un opérateur. L'explication est simple : le rapport qualité/prix imbattable. « Starlink est un game changer », résume Julien Joly, directeur marketing de Linkt. Face à la fibre, c'est censé être le cas uniquement dans les zones reculées. Face aux concurrents du satellite, comme Eutelsat, le fossé est béant.

Dix fois moins cher

« Avant Starlink, pour connecter un bateau, il fallait installer une antenne de 2,80 mètres de diamètre avec une grue, et ça coûtait 35.000 euros pour avoir du 1 Mb/s », rappelle Gwenaël Lohéac, le patron Europe d'IEC Telecom, spécialiste de la connexion satellite depuis trente ans. Pour lui, « Starlink a été un tsunami dans un marché qui n'avait pas évolué depuis quinze ans. »

Pourtant, une alternative à Elon Musk existe sur le satellite en orbite basse (LEO) : [OneWeb](#), qui évolue dans le giron du français Eutelsat. Las, le compte n'y est pas. « Leurs antennes coûtent entre 6.000 et 12.000 euros contre 350 à 1.200 euros chez Starlink, les abonnements sont entre deux et quatre fois plus chers, et les débits et latences sont moins intéressants », cingle Julien Joly, chez Linkt.

L'enthousiasme pour Starlink, pourtant, s'est heurté début mars à la réalité de la guerre commerciale avec les Etats-Unis, à la versatilité de Donald Trump et aux frasques d'Elon Musk. [Tesla](#), l'autre société du milliardaire allié du président, en a déjà fait les frais : les ventes ont décroché de moitié sur un an en Europe, en février, et le cours de Bourse a perdu un tiers de sa valeur depuis janvier.

Mais que fait Eutelsat ?

Ainsi quand la Maison-Blanche a [brutalement coupé son aide militaire](#) et le renseignement à l'Ukraine début mars, les marchés se sont tout de suite tournés vers Eutelsat, imaginant que sa filiale OneWeb allait pouvoir supplanter Starlink sur le champ de bataille. L'Ukraine dépend en effet des satellites d'Elon Musk - qui avait déjà limité ponctuellement la connexion fin 2022.

Ce coup de semonce sur Kiev n'a pas eu d'effet sur Starlink - qui est non coté - mais il a catapulté le cours de Bourse d'Eutelsat de 400 % en trois jours début mars. Les entreprises seraient fondées, elles aussi, à douter de la fiabilité de Musk et de ses satellites. « La question

de la souveraineté émerge et nous allons marketer une offre OneWeb, que nous ne vendions pas jusqu'à présent, afin de répondre à cette nouvelle demande », indique-t-on chez Linkt.

D'autres grains de sable pourraient enrayer la belle mécanique de Musk. Les tarifs, d'abord. « Starlink a des prix alléchants mais il ne s'engage pas dans la durée, contrairement aux usages », pointe un opérateur. « Une fois que tout le monde sera connecté, il augmentera les prix », entrevoit-il.

Les débits, ensuite. L'américain ne propose pas de forfait professionnel illimité : ses offres reposent sur des volumes de données prioritaires. Au-delà, les débits peuvent être réduits, selon la congestion du réseau. La RSE, enfin, alors que les banques ne prêtent pas forcément au même taux selon l'impact sur le climat. « La fibre est là pour cent ans tandis que Starlink met à jour ses satellites en permanence », compare Denis Teissier, chez Covage. De quoi alourdir le bilan carbone de la connexion satellite.

La fusée est pourtant toujours en phase de décollage. L'opérateur d'Elon Musk, qui connecte la Maison-Blanche depuis peu, pourrait générer 16,3 milliards de dollars de chiffres d'affaires cette année (+74 %), selon Morgan Stanley, et doubler son parc d'abonnés à 7,8 millions. Maintenant, elle ne doit pas exploser en vol.

Thomas Pontiroli